

## ÉVALUATION ET RÉVISION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE

ÉCOLE : Saint-Gabriel

DATE : 10 mai 2020

DIRECTION : Isabelle Martel

DATE DU CÉ : 26 mai 2020

### LES 9 COMPOSANTES DU PLAN DE LUTTE

**1. Une analyse de la situation de l'école au regard des actes d'intimidation et de violence.**

À maintenir       À consolider

Précisions : Maintien des activités de sensibilisation déjà existantes. Cependant, il serait souhaité que la communication de notre plan de lutte soit plus vulgarisée.

**2. Les mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation et de violence.**

À maintenir       À consolider

Précisions : Il faut maintenir les activités qui existent déjà en 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire (1= Tournée de classe, 3= court métrage). En 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, nous voudrions également mettre en place des activités de prévention qui seraient récurrentes pour nous assurer d'avoir un rappel chaque année concernant la gestion des gestes violents ou d'intimidation. Il doit y avoir un rappel de l'utilisation des outils technologique en début d'année (filmer les autres sans leur consentement, filmer en classe, etc.) Les propositions du comité qui avaient été faites doivent être renommées et bonifiées. Une surveillance accrue serait bénéfique sur l'heure du dîner.

**3. Les mesures visant à favoriser la collaboration des parents **ET des partenaires sportifs** à la lutte contre l'intimidation et la violence.**

X À maintenir      À consolider

Précisions : L'équipe de Saint-Gabriel souhaite créer plus d'occasions de collaboration avec les divers partenaires de l'école afin de mieux encadrer les élèves de l'école, qu'ils soient dans les murs de l'institution ou sur les plateaux sportifs. **Ainsi, nous préparons une présentation de notre protocole d'intervention aux partenaires sportifs pour août 2020 et des outils plus vulgarisés pour les parents.**

**4. Les modalités applicables pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence.**

À maintenir      À consolider

Précisions : Nous sommes généralement confortables avec les modalités de signalement à l'école bien que nous convenions qu'il faudrait mieux diffuser ces informations aux parents (site de l'école, envoi courriel, etc.) Suite à cette proposition, la page dans l'agenda a été bonifiée. La proposition du comité : avoir un outil plus direct et (anonyme?) relié à un courriel interne (psychologue) à mettre en place en 2020-2021

**5. Les actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté.**

À maintenir      À consolider

Précisions : Les documents à remplir sont à la disposition du personnel de l'école. Niveau 1 et Niveau 2. Il serait bon de revoir leur utilisation avec l'ensemble du personnel en début d'année pour une meilleure appropriation.

## LES 9 COMPOSANTES DU PLAN DE LUTTE (SUITE)

### 6. Les mesures visant à assurer la confidentialité de tout signalement et de toute plainte.

À maintenir       À consolider

Précisions

### 7. Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi que celles offertes à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte.

À maintenir       À consolider

Précisions :

### 8. Les sanctions disciplinaires applicables spécifiquement au regard des actes d'intimidation ou de violence selon la gravité ou le caractère répétitif de ces actes.

À maintenir       À consolider

Précisions : Belle amélioration de l'arrimage entre les approches des différents intervenants des deux cycles.

### 9. Le suivi qui doit être donné à tout signalement et à toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence.

À maintenir       À consolider

Précisions : Nous devons en aviser la direction. Il est important que l'équipe d'intervention soit guidée et supportée par le supérieur immédiat surtout face aux parents et service policier.

## ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE

### DOCUMENT DESTINÉ AUX PARENTS

ÉCOLE : Saint-Gabriel

DATE : 10 mai 2020

DIRECTION : Isabelle Martel

DATE DU CÉ : 26 mai 2020

#### LES PRIORITÉS DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

- ✓ Mieux documenter les moyens mis à la disposition de nos partenaires sportifs afin de gérer les actes violents ou l'intimidation sur les plateaux sportifs afin que nos interventions soient arrimées, cohérentes et efficaces.
- ✓ Établir un partenariat qui permettrait aux intervenants de notre école de guider les partenaires sportifs lorsqu'une situation problématique s'étend dans nos deux milieux.
- ✓ Mettre en place un moyen de s'adresser aux partenaires de sorte qu'ils sachent comment nous interpeller au besoin.
- ✓ Trouver des activités de sensibilisation qui seraient plus porteuses pour nos élèves de 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire.

#### PERSPECTIVES 2020-2021

##### LES ACTIONS À MAINTENIR

- ✓ Tournée de sensibilisation en 1<sup>re</sup> secondaire en octobre avec le TES et le psychologue de l'école.
- ✓ Présentation du court métrage réalisé l'an passé et discussion avec l'enseignante de mathématique et la TES de ce niveau.
- ✓ Présentation du protocole d'intervention en cas d'intimidation à l'équipe de Saint-Gabriel tôt en début d'année.

##### LES ACTIONS À BONIFIER

- ✓ Information aux parents.
- ✓ Lien avec nos partenaires sportifs et leurs entraîneurs.
- ✓ Assurer la participation active de tous les membres du personnel de l'école.
- ✓ Augmenter la surveillance lors des pauses et du dîner de la part des intervenants et des directions.
- ✓ Semaine contre l'intimidation et la violence.

##### LES ACTIONS À DÉVELOPPER

- ✓ En 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, mieux supporter l'équipe d'enseignants afin qu'elle intervienne plus activement au quotidien même si les élèves sont plus vieux et moins préoccupés par cette question.
- ✓ Mieux outiller nos partenaires sportifs à intervenir.
- ✓ Diffuser davantage l'information aux parents.
- ✓ Mettre en place un courriel d'aide adressé directement au psychologue.
- ✓ Mettre en valeur, dans le milieu, les idées créatives d'embellissement des lieux ex : les mots sur les murs ND et dans les escaliers St-Gabriel., ex : organiser la semaine contre l'intimidation, valoriser les bons coups, etc..